

COMPTE RENDU REUNION COC 76 - RESTREINTE Mercredi 23 Septembre 2020, en audio-conférence

Présent(s) : LEBIGOT Alexandre

Excusé(s) : CARDON Gérard

Invités présents : Jean Luc LIGUORI (Président Comité 76), ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76),

Début de la réunion à 15h40.

La séance est ouverte par Alexandre LEBIGOT, en l'absence de Gérard CARDON, Président de la COC.

1) ETUDE DE LA DECISION COC LNHB CONCERNANT MALAUNAY/LE HOULME

Nous venons ce jour (15h30) de prendre connaissance de la décision de la COC LIGUE ci-dessous :

« Bonjour,

Je vous informe que suite au désistement du club de Gisors HB et à une erreur de la COC du Comité 76 dans la communication du nom de l'équipe devant remplacer ce club, la Poule D - Excellence Féminines a été modifiée.

En effet, afin de ne pas pénaliser les clubs du HBC Eu et de l'A Malaunay/le Houleme HB, la COC/LNHB a décidé d'intégrer ces deux clubs dans la Poule D.

(...)

LA COC LIGUE »

Effectivement, suite à une erreur de lecture et de calcul des ratios de points des classements arrêtés au 14 mars 2020, le Comité a transmis par erreur à la LIGUE la candidature du club de A MALAUNAY/LE HOULME HB en lieu et place de celle du HBC EU.

Devant cette situation, et pour ne pénaliser aucun des 2 clubs, la COC LNHB a décidé de valider les candidatures de ces deux équipes pour l'accession en +16 ANS EXCELLENCE REGIONAL FEMININ.

La COC 76 exprime ses plus sincères excuses aux clubs concernés et est désolée de ce désagrément.

Tous nos remerciements à la COC LNHB qui a su trouver une solution qui conviendra à tous.

2) REFONTE DU CHAMPIONNAT +16 ANS FEMININ - 1ERE DIVISION TERRITORIALE

Suite à l'accession en régionale du HBC EU et de A MALAUNAY/LE HOULME HB, le Championnat +16 ans Féminines de 1^{ère} Division Territorial, initialement prévu à 14 équipes en Aller/Retour, compte maintenant 3 places d'Exempts.

La COC 76 décide donc de modifier la structure de ce championnat pour une Poule unique à 12 équipes en Aller/Retour avec 1 seul Exempt.

Les demandes de numéros des clubs effectuées lors des engagements seront prises en compte dans la mesure du possible avec ces nouveaux calendriers et grilles.

(Voir la composition de la poule en annexe).

Aucune question diverse n'étant posée, Alexandre LEBIGOT déclare la séance levée à 16h00.

Secrétaire de séance
Olivier CLERMONT

Le Vice-Président
Alexandre LEBIGOT